

COLLOQUE



Nouvelles directives de la Cour supérieure en matière familiale

Colloque de la Cour supérieure | Barreau de Montréal – CAIJ

Lors de cette conférence organisée par le comité de liaison avec la Cour supérieure en matière familiale, l'honorable **Eva Petras**, juge en chef adjointe de la Cour supérieure, et l'honorable **Marie Gaudreau**, juge coordonnatrice de la gestion familiale à la Cour supérieure, présenteront les nouvelles Directives de la Cour supérieure en matière familiale (anciennement: les avis consolidés) et leurs impacts sur la pratique familiale dans le District de Montréal.

Les sujets suivants seront également abordés:

- Les avis de dossier incomplet
- Les amendements au *Règlement de la Cour supérieure du Québec en matière familiale*
- La gestion, le décorum et d'autres sujets d'intérêt

La présentation sera suivie d'une période de questions et d'échange avec la magistrature, modérée par M^e **Justin Roberge**, président du comité de liaison avec la Cour supérieure en matière familiale.

* Une attestation de présence sera transmise par courriel après l'activité (Formation d'une durée de 1h30).

4 juin 2019, 16 h30 à 18 h

Palais de Justice de Montréal, salle Jules-Deschênes (10, rue Saint-Antoine Est, salle 5.15)

Coût: Membre du Jeune Barreau de Montréal: 30\$^{+tx}

Membre du Barreau de Montréal: 45\$^{+tx}

Non-membre du Barreau de Montréal: 60\$^{+tx}

FORMATION

 1h30*

INSCRIPTION OBLIGATOIRE Aucun billet vendu sur place

Inscription en ligne au www.barreaudemontreal.qc.ca

Information : 514 866-9392, poste 234

ou cortiz-belloso@barreaudemontreal.qc.ca

